



International Organization for Migration (IOM)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)

**Dialogue international sur la migration (IDM) 2012
La gestion des migrations dans les situations de crise**

LA PROTECTION DES MIGRANTS EN PERIODES DE CRISE : REPONSES IMMEDIATES ET STRATEGIES DURABLES

Cet atelier d'intersession se tiendra les 13 et 14 septembre 2012
à l'Organisation météorologique mondiale, à Genève

Ordre du jour final

Le Dialogue international sur la migration 2012 vise à renforcer les synergies entre l'approche humanitaire et les politiques de migration pour trouver des réponses appropriées aux crises migratoires. Le second atelier de la série est axé sur le sort tragique des migrants piégés dans une crise dans leur pays de transit ou de destination. Lorsqu'un pays de transit ou de destination est frappé par des troubles politiques, un conflit ou une catastrophe naturelle, la population migrante est souvent privée des moyens de fuir et de se mettre en sécurité. Ces risques et vulnérabilités sont aggravés lorsque les migrants sont en situation irrégulière, ou lorsque les pays d'origine n'ont ni les moyens ni la capacité de protéger et d'aider leurs ressortissants à l'étranger. Si certains migrants ne peuvent pas ou ne veulent pas quitter la zone de crise, d'autres sont contraints de se rendre dans les pays voisins, ce qui a des répercussions au niveau régional et au-delà. En définitive, les migrants fuiront la crise en retournant ou en étant évacués dans leur pays d'origine, ce qui ne met toutefois pas un terme aux difficultés : non seulement l'accueil et la réintégration d'un grand nombre de migrants de retour peuvent être une source de difficultés pour les pays d'origine, mais l'arrêt brutal des rapatriements de fonds peut aussi laisser les familles et les communautés d'accueil de migrants sans revenus. Dans les pays de destination, dont le redressement et la reconstruction au lendemain de la crise dépendent de la main-d'œuvre migrante, le départ des travailleurs migrants risque de créer des pénuries sur le marché du travail. Cet atelier a pour objectif global d'aider les Etats à concevoir un cadre de politiques et de mesures visant à améliorer la situation des migrants en temps de crise. Plus précisément, les échanges d'expériences et de pratiques permettront de dégager : a) d'indispensables mesures de préparation qui prennent en compte les migrants, ainsi que les mécanismes de coopération inter-Etats ; b) des solutions concrètes pour protéger et aider les migrants en détresse dans une crise, surtout les plus vulnérables ; c) des politiques permettant de remédier aux conséquences à long terme pour les migrants ainsi que pour les pays d'origine et de destination ; et d) des stratégies de mobilité de la main-d'œuvre destinées à faciliter le redressement et le développement à long terme.*

* Le premier atelier de l'IDM 2012, tenu les 24 et 25 avril 2012, a eu pour thème « Déplacements vers un lieu sûr : Conséquences migratoires des crises complexes ». De plus amples informations sont affichées sur le site Web de l'OIM.

13 septembre 2012 PREMIERE JOURNEE	
9h00 – 10h00	<i>Enregistrement</i>
10h00 – 11h00	OUVERTURE DE LA SESSION
	<p>REMARQUES DE BIENVENUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Christian Strohal, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de l’Autriche auprès de l’Office des Nations Unies et des institutions spécialisées à Genève, Président du Conseil de l’OIM • William Lacy Swing, Directeur général de l’OIM
	<p>MISE EN SITUATION</p> <p>Dans un monde où de plus en plus de pays accueillent d’importantes populations de migrants, les questions que soulève leur vulnérabilité lorsqu’une crise frappe leur pays de destination se posent avec une acuité plus grande que jamais. L’exode massif de travailleurs migrants fuyant la Libye, en 2011, a mis en lumière l’ampleur et les conséquences que peuvent avoir de telles crises migratoires. Cependant, ce n’était pas la première fois que la communauté internationale assistait à un tel phénomène. Si certains migrants cherchent refuge par-delà les frontières, d’autres peuvent refuser ou être incapables de partir. Le plus souvent, toutefois, ils sont confrontés à de dures épreuves, à des violences et à des abus, et se heurtent à toutes sortes d’obstacles pour recevoir aide et protection. L’OIM présentera certains exemples de crises qui ont eu un impact considérable sur les populations migrantes, les principales difficultés qu’elles ont soulevées, ainsi que les enseignements qui ont été tirés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gervais Appave, Directeur par intérim du Département de la coopération internationale et des partenariats, et Mohammed Abdiker, Directeur du Département des opérations et des situations d’urgence, OIM
11h00 – 13h00	SESSION I : ANTICIPER – MESURES DE PREPARATION ET MECANISMES DE COOPERATION
	<p>Bien que les crises soient généralement soudaines et inattendues, les pouvoirs publics et d’autres acteurs peuvent néanmoins mettre en place sans attendre des systèmes qui permettront d’agir rapidement et en concertation dans une situation donnée. En ce qui concerne les migrants piégés dans une crise, une solide coopération internationale s’impose, étant donné que les Etats d’accueil et d’origine – au minimum – ont des responsabilités à l’égard des migrants. Cette première session de l’atelier sera consacrée à la planification d’urgence et aux autres mesures de préparation qui doivent être en place avant que n’éclate une crise. Les questions qui seront examinées pourraient porter, entre autres, sur la nécessité de disposer de données de base sur la taille et la composition de la population migrante dans un pays, de prévoir des dispositions pertinentes dans les contrats de travail des travailleurs migrants, de mettre en place des arrangements consulaires appropriés, d’évaluer les capacités de gestion des risques, et</p>

	<p>de disposer de mécanismes de coopération et d'échanges d'informations structurés inter-Etats ainsi que de cadres législatifs permettant de gérer la migration en temps de crise.</p> <p>Modérateur : Thomas Gurtner, Coordonnateur des affaires humanitaires et Coordonnateur résident du système des Nations Unies au Tchad, Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Angela Pria, Directrice générale, Département pour les libertés civiles et l'immigration, Ministère de l'intérieur, Italie • Amal Senalankadhikara, Président, Bureau de l'emploi à l'étranger, Sri Lanka, et K.O.D. Fernando, Directeur général adjoint, Bureau de l'emploi à l'étranger, Sri Lanka • Lee Young-ho, Directeur général adjoint du Bureau des Coréens de l'étranger et des affaires consulaires, Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur, République de Corée <p>Débat général</p>
13h00 – 15h00	<i>Pause de l'après-midi</i>
15h00 – 15h45	ETUDE DE CAS : ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA CRISE LIBYENNE
	<p>En l'espace de six mois, plus de 800 000 travailleurs migrants et leur famille ont fui les combats en Libye au début de 2011. Si un grand nombre d'entre eux ont été évacués vers leur pays d'origine, beaucoup sont restés en Libye jusqu'à ce jour. Examinant ces événements, cette session ajoutera une dimension technique aux débats en réunissant des acteurs qui sont directement intervenus en réponse à la crise libyenne et, en accordant une attention particulière à la concertation entre gouvernements et organismes internationaux, elle permettra de tirer certains enseignements concrets de leur expérience en Libye.</p> <p>Modérateur : Vincent Houver, Chef de mission au Soudan du Sud, OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moussa Mahamat Dago, Secrétaire général, Ministère des affaires étrangères et de l'intégration africaine, Tchad • Mats Hultgren, Chef de la Section des approvisionnements, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés • Alan Butterfield, Responsable de la Section de la coordination civilo-militaire, Bureau de la coordination des affaires humanitaires <p>Débat général</p>

15h45 – 18h00	SESSION II : REPONSES IMMEDIATES – AIDE ET PROTECTION AUX MIGRANTS PIEGES DANS UNE CRISE
	<p>Une situation d'urgence, notamment lorsqu'elle se traduit par des mouvements massifs de populations, soulève d'importantes difficultés humanitaires et logistiques ainsi qu'en matière de protection. Une population migrante touchée par une crise se trouvera confrontée à divers besoins de protection et d'assistance : des procédures efficaces sont indispensables pour identifier et orienter les personnes susceptibles de demander l'asile parce qu'elles ne peuvent retourner dans leur pays d'origine, les mineurs et les victimes de la traite, ou celles qui ont des besoins sanitaires particuliers. Les migrants en situation irrégulière ou ceux qui ont perdu leurs documents sont une source de préoccupation particulière. Cette session offrira aux participants l'occasion d'examiner les interventions d'urgence sous l'angle des mesures de protection et d'assistance aux migrants piégés dans une crise, à savoir, entre autres : l'aide humanitaire directe et les mesures visant à répondre aux besoins fondamentaux, les systèmes d'orientation, l'aide consulaire d'urgence, les procédures d'évacuation, les politiques de gestion des frontières et d'admission en cas de flux transfrontaliers, les soins de santé et le soutien psychosocial, et la coordination entre pouvoirs publics et acteurs humanitaires.</p> <p>Modérateur : Susan Martin, Professeure associée à la chaire Donald G. Herzberg pour les migrations internationales, et Directrice exécutive de l'Institut pour l'étude des migrations internationales, Université de Georgetown</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hammad Abdullah Dahan, Ministre plénipotentiaire, Secrétaire du Comité national pour les affaires de réfugiés, Ministère des affaires étrangères, Yémen, et Zerihun Kebede Wudie, Ministre d'Etat du travail et des affaires sociales, Ethiopie (communication conjointe) • Akihiro Izumi, Fonctionnaire rattaché à la Division de l'aide humanitaire et des secours d'urgence, Bureau de la Coopération internationale, Ministère des affaires étrangères, Japon • Chainarong Vasanomsithi, Directeur du Bureau du développement du secteur public, Département de la prévention et de l'atténuation des catastrophes, Ministère de l'intérieur, Thaïlande • Andreas Wigger, Chef de l'Agence centrale de recherches et des Activités de protection, Comité international de la Croix-Rouge <p>Débat général</p>
	<i>Fin de la première journée</i>

14 septembre 2012 DEUXIEME JOURNEE	
10h00 – 10h30	VOIX DE MIGRANTS
	<ul style="list-style-type: none"> • Achta Ankori Mahamat, Tchad <p>Modérateur : Qasim Sufi, Chef de mission au Tchad, OIM</p>
10h30 – 13h00	SESSION III : STRATEGIES DURABLES – REMEDIER AUX CONSEQUENCES A LONG TERME POUR LES MIGRANTS, AINSI QUE POUR LES PAYS D’ORIGINE ET DE DESTINATION
	<p>Si le retour ou l’évacuation de migrants piégés dans une crise vers leur pays d’origine permet de leur offrir immédiatement protection et sécurité, leur accueil et leur réintégration peuvent toutefois poser des problèmes, surtout pour les pays en développement. Très souvent, le retour au foyer est synonyme de retour au chômage. Les familles qui dépendaient des rapatriements de fonds se trouvent subitement privées de revenus, tandis que les migrants eux-mêmes peuvent avoir du mal à faire face à un retour soudain et souvent pénible. Fréquemment, la continuité des soins de santé est mal assurée et l’accès aux services sociaux est limité, surtout pour ceux qui ont des besoins médicaux. Parallèlement, alors même que les pays que les migrants ont quittés ont toujours besoin de main-d’œuvre migrante, d’énormes obstacles s’opposent à une réimmigration légale, ce qui incite les intéressés à recourir aux services de passeurs ou fait d’eux la proie de trafiquants. Cette session sera l’occasion de s’interroger sur les mesures à prendre dans une perspective de développement pour relever ces défis et intégrer la migration dans les solutions à long terme.</p> <p>Modérateur : Neil Buhne, Directeur, Bureau de représentation à Genève, Bureau de la prévention des crises et du relèvement, Programme des Nations Unies pour le développement</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eduardo Bonilla Menchaca, Directeur de la politique consulaire, Ministère des affaires étrangères, Chili • Bui Quoc Thanh, Directeur général adjoint, Département des affaires consulaires, Ministère des affaires étrangères, Viet Nam • Olabisi Dare, Directeur par intérim chargé des affaires politiques, Commission de l’Union africaine • Honorata O. Victoria, Présidente de la Fondation Kanlungan Centre, Philippines <p>Débat général</p>
13h00 – 15h00	<i>Pause de l’après-midi</i>

15h00 – 17h30	SESSION SPECIALE : PROTEGER ET AIDER LES MIGRANTS EN PERIODES DE CRISE – LA VOIE A SUIVRE
	<p>Pour les responsables politiques, la situation des migrants piégés dans une crise est une question relativement nouvelle. Il y a lieu de faire converger les politiques de migration, d'aide humanitaire, de développement et de sécurité, et de coordonner l'action des divers acteurs nationaux et internationaux dans des conditions qui sont souvent difficiles. Cette session permettra de réfléchir plus généralement à ce phénomène, ainsi qu'aux domaines dans lesquels une coopération et un renforcement des capacités sont nécessaires pour relever certains des défis auxquels se heurtent les mesures de protection et d'assistance aux migrants dans des situations de crise. Panélistes et participants sont encouragés à formuler des recommandations concrètes d'action future à mener par les Etats et la communauté internationale.</p> <p>Modérateur : William Lacy Swing, Directeur général de l'OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dipu Moni, Ministre des affaires étrangères du Bangladesh • Moussa Faki Mahamat, Ministre des affaires étrangères et de l'intégration africaine du Tchad • Joseph Lual Achuil, Ministre des affaires humanitaires et de la gestion des catastrophes du Soudan du Sud • Claus Sørensen, Directeur général, Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile, Commission européenne • Abdoulkader Aghali, Directeur adjoint, Cabinet du Premier Ministre, Niger <p>Débat général</p>
17h30 – 18h00	SESSION FINALE
	Le Directeur général de l'OIM, William Lacy Swing , présentera un résumé des conclusions de l'atelier.
	<i>Fin de l'atelier</i>